



CARRE PHONE
 ESPACE SFR Indépendant
 Centre commercial CARREFOUR
 165 RN7 38 150
 SALAISE SUR SANNE FRANCE
 TEL :04.51.13.67.71

FACTURE

DATE	NUMERO
19/02/2024	205029991
FACTURE	1/1
BASAGAC TUGAY	
38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON	

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
TUGAY BAS / BASAGACTU / SALAISE /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	FILM DE PROTECTION GARANTIE A VIE Pour cela vous devez vous inscrire sous 30 jours (date d'achat) www.lookase.fr code 5663 ()	20%	0,00 €			0,00 €	0,00 €
1	FILM DE PROTECTION POUR MOBILE () REMISE 19 €	20%	20,00 €	24,00 €	19,00 €	4,17 €	5,00 €
1	POSE DU NOUVEAU FILM () REMISE 5 €	20%	4,17 €	5,00 €	5,00 €	0,00 €	0,00 €

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht : 4,17 € 20 %	4,17 €
CB	5,00 €	19/02/2024		19/02/2024	Total Tva : 0,83 € 20 %	0,83 €
					Total TTC	5,00 €

MONTANT A PAYER		5,00 €
RESTE A PAYER TTC		0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.0 (NF525) Sign.35ZC Logiciel 3GWIN B170

19/02/2024 16:25:25

30.0.312.0



Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0 €
 cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.02 €
 les mobiles sont garantis 24 mois sauf APPLE IPHONE qui sont garantis 12 mois, hors oxydation et casse, les accessoires, les chargeurs et batteries 12 mois. Pas d'escompte pour paiement anticipé.
 Retard de paiement : taux de base plus 3 points. Conformément aux articles 59 et 65 du code du commerce (loi 80.335), les marchandises énumérées sur la présente resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement de leur prix par l'acheteur.
 Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.
 Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)